

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
المديرية العامة للبحث العلمي والتطوير التكنولوجي
جامعة محمد بوقرة - بومرداس
University M'hamed Bougara of Boumerdes



Faculté des Sciences

كلية العلوم

Conseil Scientifique

Réf : CSF- FS/Ext. PV N°99/2025

Boumerdès, le 23/06/2025

Procès-Verbal du Conseil Scientifique de la Faculté des Sciences

Références de la Session



Nature de la session		Date de la session	Numéro de la session	Nombre d'absents
Ordinaire	Extraordinaire	18/06/2025	10	06 sur 36

* La liste de présence est jointe en annexe 1.

L'an deux mille vingt cinq et le mercredi dix-huit du mois de juin à 10h00 s'est tenue **une réunion ordinaire** des membres du Conseil Scientifique de la Faculté des Sciences pour discuter des points inscrits suivants :



Ordre jour :

- I. Réinscription pour soutenance de Doctorat 3^{ème} cycle;
- II. Soutenance de Doctorat 3^{ème} cycle;
- III. Validation des polycopiés de cours;
- IV. Bilans semestre pair et annuel des activités pédagogiques et recherche de la FS;
- V. Divers.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les membres présents, la présidente du CSF a lancé les débats pour l'étude des différents dossiers.

I. Réinscription pour Soutenance de Doctorat 3^{ème} cycle

a. Après étude du dossier scientifique présenté par **M. BOUKHAD Saad**, les membres du Conseil Scientifique ont donné **un avis favorable** pour son inscription **pour soutenance de Doctorat 3^{ème} cycle** pour l'année universitaire **2024/2025**.

Domaine: Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.

Filière : Activité Physique et Sportive Educative.

Spécialité: Activité Physique Sportive Récréative.

Thème : الترويج الرياضي بمنظوره الشرعي وعلاقته بممارسة النشاط البدني الرياضي لتلاميذ الطور الثانوي

Directrice de thèse : Mme. GRINE Rachida (Pr-UMBB).

Co- Directeur de thèse : M. MECHID Yacine (MCA-UMBB).

Laboratoire d'accueil : Laboratoire des Sciences de la Performance Motrice et des Interventions Pédagogiques (U. Alg3).

b. Après étude du dossier scientifique présenté par **M. FARAH Khaled**, les membres du Conseil Scientifique ont donné **un avis favorable** pour son inscription **pour soutenance de Doctorat 3^{ème} cycle** pour l'année universitaire **2024/2025**.

Domaine: Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.

Filière : Activité Physique et Sportive Educative.

Spécialité: Activité Physique Sportive Scolaire.

Thème : عملية الإنتقاء و التوجيه للموهوبين المتمدرسين في كرة القدم على مستوى الاتحادية الجزائرية للرياضة المدرسية فئة عمرية اقل من 15 سنة

Directeur de thèse : M. BOUDJEMIA Mustapha (MCA, U. Alg3).

Co- Directeur de thèse : M. DASSA Badreddine (Pr, UMBB).

Laboratoire d'accueil : Laboratoire des Sciences de la Performance Motrice et des Interventions Pédagogiques (U. Alg3).



c. Après étude du dossier scientifique présenté par **Mme. SADI OUFELLA Thiziri**, les membres du Conseil Scientifique ont donné un avis favorable pour son inscription pour soutenance de Doctorat 3^{ème} cycle pour l'année universitaire **2024/2025**.

Département : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.

Domaine: Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.

Filière : Activité Physique et Sportive Educative.

Spécialité: Activité Physique Sportive Scolaire.

Thème: أثر برنامج رقمي مقترح للمتابعة البيداغوجية في مادة التربية البدنية والرياضية على تحقيق مهام مفتشي المادة دراسة ميدانية على مستوى بعض ولايات الجزائر

Directeur de thèse : M. HAFIDI Mounib (MCA, U. Alg3).

Co- Directeur de thèse : M. HADDADA Mohamed (Pr, UMBB).

Laboratoire d'accueil: Laboratoire des Sciences de la Performance Motrice et des Interventions Pédagogiques (U. Alg3).

II. Soutenance de Doctorat 3^{ème} cycle

La Présidente du CSF ainsi que la Vice-Doyenne chargée de la Post-Graduation, de la Recherche Scientifique et des Relations Extérieures (PGRSRE) ont insisté sur la nécessité de veiller à la conformité des dossiers administratifs, en particulier en ce qui concerne les procès-verbaux des Comités de Formation Doctorale (CFD), qui doivent être dûment complétés et signés. À cet effet, un prototype de PV du CFD (voir Annexe 2) sera mis à la disposition des départements, afin d'uniformiser la procédure et d'éviter les retards administratifs.

Les présidents des CSD sont donc priés de vérifier rigoureusement les dossiers de soutenance avant leur transmission pour validation par le CSF.

Lors de cette réunion, quatre dossiers de soutenance de Doctorat 3^{ème} cycle ont été examinés et validés par le CSF:

1. Après étude du dossier de soutenance de thèse de **Doctorat 3^{ème} cycle** sous le thème: «Contribution à l'étude du phénomène de cavitation dans les systèmes hydrauliques», présenté par **Mme. BENGHALIA Imane**, concernant la désignation des membres de jury de soutenance, les membres du CSF ont émis un avis favorable pour la validation de la composante validée et proposée par le Comité Scientifique du Département de Physique:

Domaine: Sciences de la Matière.
Filière : Physique.
Spécialité: Dynamique des Fluides et Energétique.

Première inscription: 2020/2021.

180 crédits acquis.

Informations sur la publication:

1er auteur.

Intitulé de la publication : *STUDY OF NANOFLUIDS CAVITATING FLOW THROUGH A VENTURI USING COMPUTATIONAL FLUID DYNAMICS CODE.*

Intitulé de la Revue : *Romanian Journal of Physics*

ISSN : 1221-146X **EISSN :** /

Url de la revue/article: <https://doi.org/10.59277/RomJPhys.2025.70.609>

Catégorisation de la revue: A

Indexation de la revue : Scopus.

Affiliation: Laboratory of Coatings, Materials, and Environment (LRME), M'Hamed Bougara University of Boumerdes (UMBB), Boumerdes 35000, Algeria

Contact: l.benghalia@ univ-boumerdes.dz



Membres du jury :

Nom et Prénom du jury	Grade	Etablissement	Qualité
M. BOUCETTA Rachid	Pr	UMBB	Président
M. ALLALOU Nabil	Pr	USTHB	Examineur
M. BENKHEDDA Mohammed	MCA	UMBB	Examineur
M. DAIMALLAH Ahmed	MCA	UMBB	Examineur
M. ZAMOUM Mohammed	Pr	UMBB	Directeur de thèse

2. Après étude du dossier de soutenance de thèse de Doctorat 3^{ème} cycle sous le thème:

عملية الإنتقاء و التوجيه للموهوبين المتمدرسين في كرة القدم على مستوى الاتحادية الجزائرية للرياضة المدرسية فئة عمرية اقل من 15 سنة

présenté par **M. FARAH Khaled**, concernant la désignation des membres de jury de soutenance, les membres du CSF ont émis un avis favorable pour la validation de la composante validée et proposée par le Comité Scientifique du Département des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives:

Domaine: Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.

Filière : Activité Physique et Sportive Educative.

Spécialité: Activité Physique Sportive Scolaire.

Première inscription: 2018/2019.

180 crédits acquis.



Informations sur la publication:

1er auteur.

Intitulé de la publication 1: دور الأنشطة الرياضية اللاصفية في انتقاء التلاميذ الموهوبين وتوجيههم نحو النوادي الرياضية دراسة ميدانية موجهة نظر الأساتذة ب ثانويات ولاية تبسة

Intitulé de la Revue1 : مجلة الرسالة للدراسات و البحوث الإنسانية :

ISSN : 2543-3938 - **EISSN :** 2602-7771

Url de la revue/article 1: <https://asjp.cerist.dz/en/article/202859>

Intitulé de la publication 2: *The Function of Competitive School Sports in the Process of Selecting and Orienting Players for Sports Teams: A field research conducted from the perspective of secondary school teachers in the state of Tebessa.*

Intitulé de la Revue 2 : *Sport system journal.*

ISSN: 2392-5442 **ESSN :** 2602-540X

Url de la revue/article 2: <https://asjp.cerist.dz/en/article/242521>

Catégorisation des revues: C

Indexation des revues : /

Affiliation: جامعة أمحمد بوقرة بومرداس

Contact: k.farah@univ-boumerdes.dz

Membres du jury :

Nom et Prénom du jury	Grade	Etablissement	Qualité
M. HADDADA Mohamed	Pr	UMBB	Président
M. CHERIF Nacereddine	Pr	UMBB	Examineur
M. AMMOUR Macinissa	MCA	UMBB	Examineur
M. DJABALI Redouane	Pr	U. Alg3	Examineur
M. BOUDJEMIA Mustapha	MCA	U. Alg3	Directeur de thèse
M. DASSA Badreddine	Pr	UMBB	Co-Directeur de thèse
M. ARAFA Mohamed	Pr	UMBB	Invité

3. Après étude du dossier de soutenance de thèse de Doctorat 3^{ème} cycle sous le thème:

الترويج الرياضي بمنظوره الشرعي وعلاقته بممارسة النشاط البدني الرياضي لتلاميذ الطور الثانوي

présenté par **M. BOUKHAD Saad**, concernant la désignation des membres de jury de soutenance, les membres du CSF ont émis un avis favorable pour la validation de la

composante validée et proposée par le Comité Scientifique du Département des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives:

Domaine: Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.

Filière : Activité Physique et Sportive Educative.

Spécialité: Activité Physique Sportive Récréative.



Première inscription: 2018/2019.

180 crédits acquis.

Informations sur la publication:

1er auteur.

Intitulé de la publication: تأثير بعض الضوابط الشرعية على ممارسة تلميذات مرحلة التعليم الثانوي للنشاط البدني الرياضي الترويحي دراسة حالة للأقسام النهائية لثانوية الإمام الغزالي على ممارسة تلميذات مرحلة التعليم

Intitulé de la Revue: مجلة العلوم و التكنولوجيا للنشاطات البدنية و الرياضية

Url de la revue/article:

ISSN: 1112-4032 **ESSN :** 2543-3776

Url de la revue/article: <https://asjp.cerist.dz/en/article/245357/>

Catégorisation de la revue: C

Indexation de la revue : /

Affiliation: جامعة أمحمد بوقرة بومرداس

Contact: s.boukhad@univ-boumerdes.dz

Membres du jury :

Nom et Prénom du jury	Grade	Etablissement	Qualité
M. BOUBEKEUR Sadek	Pr	UMBB	Président
Mme. BOUNEMRI ZAKI Saliha	Pr	ES/STS	Examinatrice
Mme. MECIEL Souria	MCA	UMBB	Examinatrice
M. BENYAHIA Oussama	MCA	UMBB	Examineur
Mme. GRINE Rachida	Pr	ES/STS	Directrice de thèse
M. MECHID Yacine	MCA	UMBB	Co-Directeur de thèse
M. BENHAMED Mohamed	Pr	UMBB	Invité

4. Après étude du dossier de soutenance de thèse de Doctorat 3^{ème} cycle sous le thème:

أثر برنامج رقمي مقترح للمتابعة البيداغوجية في مادة التربية البدنية والرياضية على تحقيق مهام مفتشي

المادة دراسة ميدانية على مستوى بعض ولايات الجزائر

présenté par **Mme SADI OUFELLA Thiziri**, concernant la désignation des membres de jury de soutenance, les membres du CSF ont émis un avis favorable pour la validation de la composante validée et proposée par le Comité Scientifique du Département des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives:

Domaine: Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.

Filière : Activité Physique et Sportive Educative.

Spécialité: Activité Physique Sportive Scolaire.



Première inscription: 2018/2019.

180 crédits acquis.

Informations sur la publication:

1er auteur.

Intitulé de la publication : *Exploring Digital Technology Use in the Inspection Process of Physical Educational Inspectors.*

Intitulé de la Revue : *Algerian Journal of Social and Human Science.*

ISSN : / **EISSN :** 2602-6058

Url de la revue/article: <https://asjp.cerist.dz/en/article/259309>

Catégorisation de la revue: C

Indexation de la revue : /

Affiliation: D.STAPS - University of Boumerdes- Algeria.

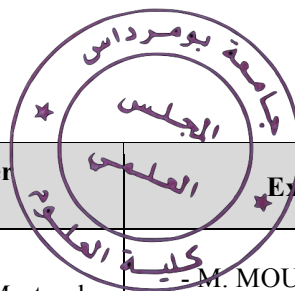
Contact: t.sadioufella@univ-boumerdes.dz

Membres du jury :

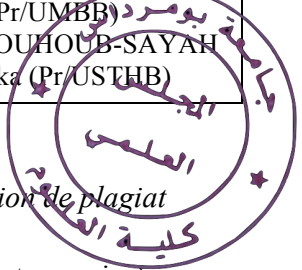
Nom et Prénom du jury	Grade	Etablissement	Qualité
M. GUENDOZEN Nadir	Pr	UMBB	Président
M. MECHID Yacine	MCA	UMBB	Examineur
M. HADDI Ali	MCA	UMBB	Examineur
M. GUERROUMI Abdelhak	Pr	U. Alger3	Examineur
M. HAFIDI Mounib	Pr	U. Alger3	Directeur de thèse
M. HADDADA Mohamed	Pr	UMBB	Co-Directeur de thèse
M. CHERIET Mohamed Hacène El Maamoune	Pr	UMBB	Invité

III. Validation des photocopiés de cours

Les membres du CSF ont donné un avis favorable aux dix photocopiés suivants :



Nom (grade) Département	Intitulé	Palier	Experts
Mme. DRICI Wassila (MCB) Département des Mathématiques => Pour son HUDR	Optimisation combinatoire	1ère année Master de Recherche Opérationnelle	- M. MOULAI Mustafa (Pr/USTHB). - M. TAHARBOUCHET Said (MCA /UMBB).
Mme. BENSERADJ Hassiba (MCB) Département des Mathématiques => Pour son HUDR	Simulations et méthodes de Monte- Carlo	1ère année Master de Recherche Opérationnelle	- M. ISSAADI Badredine (MCA /ESSTIN-Béjaia). - M. MESBAHI Salim (Pr/UFA-Sétif 1).
M. YAHIA TENE Youcef (MCB) Département d'Informatique => Pour son HUDR	Programmation Web avancée	3ème année Licence Informatique	- M. MERAIHI Yassine (Pr/FT-UMBB). - M. TOUAZI Fayçal (MCA /FS-UMBB).
Mme. ZEGGAI Soumia (MCB) Département de Biologie => Pour son HUDR	Thérapie génique et cellulaire	2ème année Master Biologie moléculaire et cellulaire	- Mme. LAHIANI Sadjia (MCA/UMBB). - Mme. ZAHZEH AIT KACI Meriem Rabia (MCA /UDL- Sidi bel Abbes).
Mme. RAHMOUNE Nabila (MCB) Département d'Informatique => Pour son HUDR	<i>Algorithms and Data Structures I</i>	1ère année Licence	- Mme BELGACEM Samia (MCA/FT-UMBB) - Mme BADDARI Ibtihel (MCA/FS-UMBB)
M. HANECHÉ Mohamed (MCA) Département des Mathématiques	Simulations stochastiques et méthodes de Monte- Carlo	1ère année Master de Modélisation Stochastique et Statistiques	- M. ISSAADI Badredine (MCA /ESSTIN-Béjaia). - M. TAHARBOUCHAT Said (MCA/UMBB).
Mme LAOUBI Karima (MCA) Département des Mathématiques	<i>Finite Differences and Finite Volume Methods</i>	Master d'analyse Mathématique	- Mme BOUHADJERA Hakima (Pr/U. Annaba) - M. ADJABI Yassine (MCA/UMBB)
M. HAMIDOUCHE Fahim (MCA) Département de Chimie	Chimie I-Structure de la matière	L1 SNV	- Mme BENHADDAD Lynda (Pr/U.Alger1) - Mme SEDDIKI Nesrine (Pr/UMBB)
Mme. KHIER Nawal (MCA) Département de Chimie	<i>Organic Chemistry</i>	L2 Chimie (SM)	- Mme BENCHIKHA Naima (Pr/ U. El Oued) - Mme DEHAK Karima (Pr/UMBB)

Mme TOUBAL Souheyla (MCA) Département de Biologie	Ecotoxicologie	L3 Biologie des organismes	- Mme YAHIAOUI Karima (Pr/UMBB)  - Mme MOUHOUB-SAYAH Chafika (Pr/USTHB)
---	----------------	----------------------------	---

Nouvelle mesure : Soumission obligatoire des photocopiés au logiciel de détection de plagiat

Il a été décidé que tout photocopié (cours, TD, TP) devra être obligatoirement soumis à un logiciel de détection de plagiat avant son dépôt pour expertise auprès du Conseil Scientifique de Département (CSD). Le seuil de similarité accepté est fixé à 40%. Au-delà de ce seuil, le document sera refusé à l'expertise et devra être corrigé avant toute nouvelle soumission. Cette mesure vise à renforcer l'intégrité académique et à garantir la qualité des supports pédagogiques diffusés au sein de la Faculté des Sciences.

Procédure de dépôt et d'expertise des photocopiés:

Conformément à la nouvelle mesure adoptée par le CSF, la procédure d'expertise des photocopiés est organisée comme suit :

1. Le candidat dépose son dossier complet auprès du CSD accompagné d'une version numérique du photocopié concerné.
2. Le président du CSD transmet cette version numérique du photocopié à Madame la Vice-Doyenne chargée de la Post-Graduation, de la Recherche Scientifique et des Relations Extérieures (PGRSRE), en vue de sa soumission au logiciel de détection de plagiat.
3. Le résultat du test de plagiat est ensuite communiqué au CSD pour étude du dossier.
4. En cas de taux de similarité inférieur ou égal à 40%, le dossier suit normalement la procédure, avec la désignation de deux experts par le CSD.
5. En cas de taux de similarité supérieur à 40%, les membres du CSD examinent la qualité du contenu rédigé :
 - Si le contenu est jugé acceptable malgré la similarité, l'expertise peut être poursuivie exceptionnellement.
 - Si le contenu ne répond pas aux exigences pédagogiques, le dossier est retourné au candidat pour révision et correction avant toute nouvelle soumission.
6. Après réception des avis favorables des deux experts, le CSD établit un extrait de procès-verbal et transmet le dossier complet, accompagné des rapports d'expertise et du PV du CSD, pour validation finale par le CSF.

IV. Bilans semestre pair et annuel des activités pédagogiques et recherche de la FS

a. Activités pédagogiques

Monsieur le Vice-Doyen chargé des Études et des Questions liées aux Étudiants a présenté le bilan pédagogique du semestre pair et de l'année universitaire 2024/2025. Ce dernier comprend:



1. Dates importantes

15 et 23 Juin 2025	Examen de rattrapage S2
24 – 28 Juin 2025	Délibération annuelle
23 juin 2025	Dernier délai de soumission des fiches de vœux d'Orientation des étudiants en spécialités et filières (en ligne)

2. Planning des soutenances

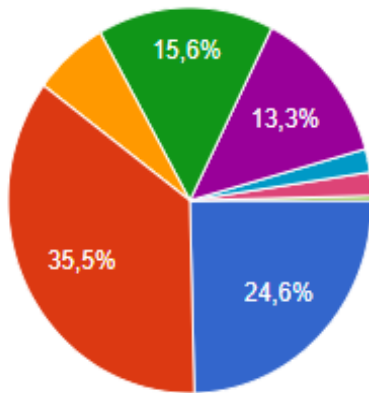
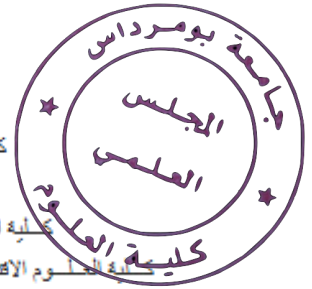
Session	Dates	Horaires
Session 1	10 – 14 juin 2025	15h00-22h00
	15-22 juin 2025	15h00-22h00
	23 juin -03 juillet 2025	08h00- 22h00
Session 2	06 septembre 2025- 18 septembre 2025	08h00- 22h00

3. Calendrier de réinscriptions pour l'année universitaire 2025/2026

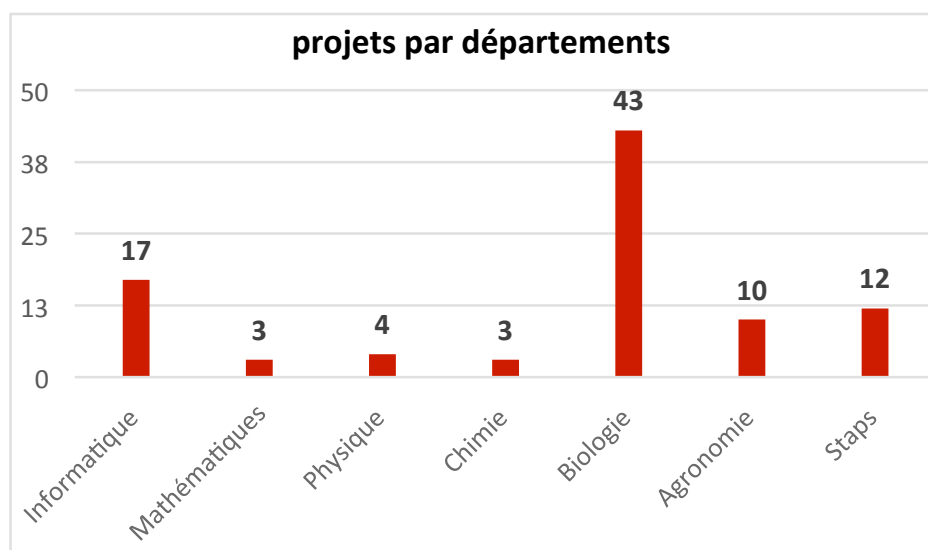
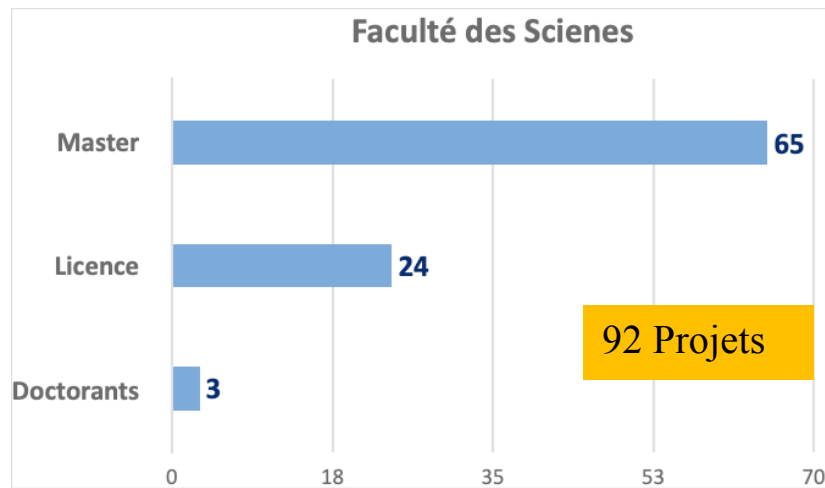
23 Juin -14 juillet 2025	Ouverture des réinscription universitaires 2025/2026 (L2, L3 , M1 et M2)
16 Juillet 2025	Payement des frais d'inscription pédagogique, transport et hébergement en ligne (Carte Edahabia)
28 Juillet 2025	Finalisation des inscriptions, et Désactiver toutes les cartes des étudiants de l'année univ, 2024/2025 sur progrès

4. Bilan des Etudiants inscrits dans le cadre du décret 1275

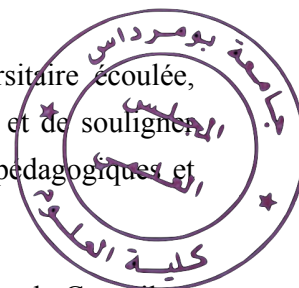
La faculté des sciences compte le plus grand pourcentage des inscriptions dans ce cadre comptons 92 projets majoritairement des étudiants inscrits en master en biologie.



- كلية التكنولوجيا
- كلية العلوم
- كلية المحروقات والكيمياء
- كلية العلوم الاقتصادية والتجارية
- كلية الحقوق
- معهد الهندسة الكهربائية والإلكترونية
- كلية الآداب واللغات
- معهد ISTA



Ce bilan a permis de faire le point sur le déroulement de l'année universitaire écoulée, d'identifier les éventuels ajustements à envisager pour la prochaine rentrée, et de souligner l'importance d'une coordination étroite entre les départements, les services pédagogiques et les instances scientifiques de la faculté.



Par ailleurs, le chef du département de Biologie a attiré l'attention des membres du Conseil, et M. le Doyen en particulier, sur les conditions de travail particulièrement préoccupantes au sein de son département. Il a notamment dénoncé l'état de délabrement avancé du bloc pédagogique (Bloc 2) et des salles de travaux pratiques, qui ne permettent plus d'assurer convenablement les enseignements. Il a également souligné le manque récurrent de produits chimiques dans les laboratoires pédagogiques, situation qui compromet sérieusement l'encadrement des travaux pratiques et des projets de fin d'études des étudiants. Selon lui, cette pénurie est aggravée par l'utilisation, par certains enseignants affiliés aux laboratoires de recherche, des ressources pédagogiques à des fins de recherche scientifique, au détriment des besoins liés à la formation des étudiants. Il est à rappeler à ce propos que, selon les directives de M. le Recteur, les laboratoires de recherche sont censés accueillir les étudiants pour l'encadrement des PFE, afin de soutenir la pédagogie. Le Chef de Département de Biologie a ainsi appelé à une régulation plus rigoureuse de l'utilisation des ressources pédagogiques, ainsi qu'à une réhabilitation urgente des infrastructures d'enseignement.

b. Activités de recherche

Mme la Vice-Doyenne chargée de la Post-Graduation, de la Recherche Scientifique et des Relations Extérieures nous a présenté le bilan annuel concernant ses trois services :

1. Post-Graduation

Pour l'année universitaire 2024/2025, la faculté des sciences compte :

	Doctorat 3^{ème} cycle	Doctorat Sciences	Total
Inscriptions régulières	122	10	132
Inscriptions irrégulières (retardataires)	63	71	134
Doctorat Soutenus	20	2	22+ 04dossiers déposés et validé le 18 juin 2025.
Abondons	4	2	4



2. Recherche Scientifique

a. Laboratoires de recherche

La Faculté des Sciences compte actuellement six laboratoires de recherche. Dans le souci de faciliter le suivi des affiliations des enseignants-chercheurs et de renforcer la visibilité des activités scientifiques (publications, projets, partenariats, etc.), une plateforme numérique dédiée à la recherche sera prochainement mise en ligne. Celle-ci offrira un espace structuré pour la valorisation des productions scientifiques de la faculté des sciences.

Par ailleurs, Monsieur le Doyen a évoqué le projet de création d'un nouveau laboratoire intitulé «Agrobiologie et Agriculture». Cependant, le dossier présenté ayant été jugé irrecevable sur le fond et la forme, il n'a pas été retenu à l'ordre du jour et n'a donc pas été soumis à discussion lors de la présente réunion du CSF.

b. Projets de recherche

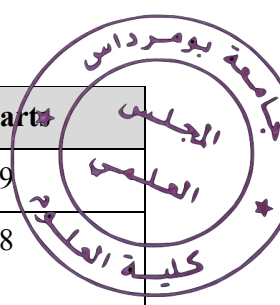
Le nombre des projets de recherche affiliés à la Faculté des Sciences est représenté dans le tableau ci-après :

Type de Projet	Nombre de Projets en cours/Année	Nombre Total
PRFU	- 11 (Bilan final, agréés en 2022) - 19 (Bilan mi-parcours, agréés en 2023)	30
PNR	- 01 (PNR2021, Bilan final) - 02 (PNR2022)	03
PRIMA	- 03	03

Mme la Vice-Doyenne chargée de la Post-Graduation, de la Recherche Scientifique et des Relations Extérieures insiste toujours sur l'importance pour les collègues, en particulier les Directeurs des laboratoires de Recherche, de suivre la voie hiérarchique pour informer la Faculté des Sciences des soumissions et des accords relatifs à leurs projets nationaux et internationaux.

3. Relations extérieures

Un total de 104 départs a été enregistré dans le cadre de la Mobilité et le perfectionnement à l'étranger au titre de l'année 2024:



	Validés	Annulés*	Départs
Stage de Haut niveau	70	01	69
Manifestations Scientifiques	10	02	08
Stage de courte durée (Doctorants)	20	01	19
ATS	8	0	8
Total Départs:			104

* **Motifs d'annulation:** Non obtention de Visa ou Raison médicales.

IV. Divers

IV.1. Changement de Directeur de thèse

Après étude du dossier scientifique présenté par **Mme MOHAMMED OUSAID Linda**, et suites aux avis favorables du CFD et CSD de Chimie, les membres du Conseil Scientifique de la Faculté ont donné un avis favorable pour le changement de son Directeur de thèse :

Domaine: Sciences de la matière.

Filière: Chimie.

Spécialité: Chimie et environnement.

Intitulé de la thèse: Synthèse des polyacrylamides modifiées et leurs applications dans le traitement des eaux des rejets industriels.

Année de la première inscription: 2009/2010.

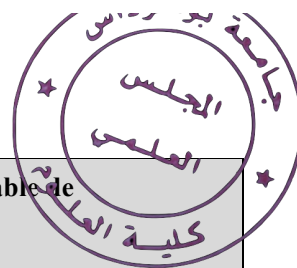
Ancien Directeur de thèse: Dr. BENREJDAL Achour (MCA).

Nouveau Directeur de thèse: Dr. ANGAR-IGHIL Yassmina (MCA).

Motif de changement: Dr. BENREJDAL Achour (MCA) parti en retraite.

IV.2. Fin de fonction, nomination et renouvellement de nomination

Les membres du Conseil Scientifique ont donné un avis favorable aux propositions suivantes de Monsieur le Doyen, selon les textes réglementaires en vigueur :



Nom et prénom	Nomination / Fin de fonction/ Renouvellement	Responsable de
M. BENABDELKADER Tarek (MCA)	Fin de Fonction	l'équipe de l'équipe de la Filière de formation Biotechnologie
M. AMGHAR Fatah (Pr)	Fin de Fonction	l'équipe de la Filière de formation Ecologie Végétale et Environnement
M. LATRACHE Khaled (MCA)	Fin de Fonction	l'équipe de Licence Ecologie et Environnement
M. OUALIT Mehena (Pr)	Fin de Fonction	l'équipe de la Spécialité Chimie des Matériaux
Mme. MESDOUR Souad (Pr)	Fin de Fonction	l'équipe de la Spécialité Chimie Analytique
M. DAHMANI Mohammed Mahdi (MCB)	Fin de Fonction	l'équipe de la spécialité Master Biotechnologie Microbienne
Mme BENZINA Farida (Pr)	Nomination	l'équipe de l'équipe de la Filière de formation Biotechnologie
M. LATRACHE Khaled (MCA)	Nomination	l'équipe de la Filière de formation Ecologie Végétale et Environnement
Mme BELKHIRI Sabrina (MCA)	Nomination	l'équipe de la Spécialité Chimie des Matériaux
Mme MOUSSAOUI Saida (MCA)	Nomination	l'équipe de la Spécialité Chimie Analytique
Mme. AKMOUSSI-TOUMI Siham (MCB)	Nomination	l'équipe de la spécialité Master Biotechnologie Microbienne
M. EL HADDAD Djillali (MCA)	Renouvellement de Nomination	l'équipe de la spécialité Licence Biologie des Organismes
Mme. BENHABYLES Narimen (MCA)	Renouvellement de Nomination	l'équipe de la spécialité Licence Biologie Moléculaire
M. BOUDJEMA Khaled (Pr)	Renouvellement de Nomination	l'équipe de la spécialité Licence Biochimie
Mme. RAHIM Meriem Zohra (MCB)	Renouvellement de Nomination	l'équipe de la spécialité Master Biotechnologie et Pathologie Moléculaire



IV.3. Mobilité de Courtes durée à l'étranger

a. Changement de destination

Conformément à la Note n°415 du 19 avril 2025, relative à l'Arrêté ministériel n°255 du 25 février 2024, il est rappelé que :

« Dans les cas où il est impossible d'effectuer le stage pour quelque raison que ce soit, l'administration de l'établissement universitaire ou de recherche est habilitée, après consultation de l'instance scientifique ou du conseil de direction, selon le cas, à statuer sur l'opportunité d'un changement d'établissement d'accueil.

Ce changement doit impérativement garantir le caractère scientifique et de recherche du stage, ainsi que la pertinence de sa réalisation dans la nouvelle structure d'accueil au regard des objectifs fixés. »

À ce titre :

- Un seul changement de destination est autorisé par candidat, sous réserve du respect des délais fixés pour la soumission d'une nouvelle proposition.
- Toute demande de changement doit être présentée pour avis au CSD et faire l'objet d'une validation par le CSF.

Par ailleurs, un prototype d'autorisation d'absence (annexe 3) est désormais mis à la disposition des enseignants, dans le but d'uniformiser les démarches administratives relatives aux mobilités de courte durée. Ce modèle vise à assurer une gestion cohérente et harmonisée de ces demandes à l'échelle des sept départements de la Faculté des Sciences.

b. Proposition relative à la procédure des départs à l'étranger (billetterie)

Afin de faciliter les démarches administratives liées aux départs à l'étranger et d'optimiser les coûts de transport, il serait souhaitable d'obtenir l'accord de l'établissement sur la possibilité d'adopter l'une des deux solutions suivantes:

1. Procédure classique : l'achat du billet d'avion est pris en charge directement par l'administration *via* l'agence de voyage conventionnée.
2. Procédure alternative : le candidat achète lui-même son billet d'avion auprès de l'agence de son choix, puis se fait rembourser par l'administration sur la base des pièces justificatives fournies, et ce, en respectant les conditions imposées (plafonds budgétaires, conformité des documents, approbation préalable, etc.).

Le choix entre ces deux modalités pourrait être laissé à l'appréciation du candidat, sous réserve de validation par les services compétents et dans le respect des procédures en vigueur.

Il est important de préciser que, pour le moment, **seule la procédure classique est appliquée.**



IV.4. Déroulement des examens

Les examens de remplacement et de rattrapage des modules dispensés en ligne, et dont les évaluations initiales se sont également déroulées en ligne, se tiendront en présentiel.

Par ailleurs, afin de limiter les risques de fraude pendant les examens, il est proposé de solliciter les responsables concernés en vue d'obtenir une autorisation d'installation de dispositifs de brouillage sonore dans les salles d'examen.

IV.5. Expertise des Cours en Ligne

Madame la Vice-Doyenne chargée de la Post-Graduation, de la Recherche Scientifique et des Relations Extérieures a informé les membres que l'expertise des cours en ligne sera désormais réalisée *via* la plateforme nationale pilotée par la Commission Nationale de l'Enseignement à Distance (CNEAD).

Cette démarche vise à garantir la qualité pédagogique des supports destinés à l'enseignement en ligne ou hybride, en particulier pour les unités transversales.

La procédure, déployée dans chaque établissement à travers le Bureau des Stratégies Numériques (BSN) et le Centre des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), repose sur cinq étapes :

Étape 1 : Conditions d'éligibilité à la demande d'expertise

- Tout enseignant peut soumettre une demande d'expertise dès lors que le support pédagogique (cours, TD ou TP) est validé par les instances scientifiques, scénarisé et enseigné en ligne *via* la plateforme Moodle.
- L'inscription est ouverte après au moins un semestre d'enseignement à distance.
- La validation de l'inscription est assurée par le Vice-Décanat de la Post-Graduation.

Étape 2 : Désignation des experts

- Deux experts sont désignés parmi ceux accrédités par la CNEAD, soit par le Vice-Décanat de la Post-Graduation, soit automatiquement *via* la plateforme.
- La cellule EAD du centre NTIC inscrit les experts sur la plateforme dans la matière concernée, après suspension temporaire de l'inscription de l'enseignant titulaire, afin de garantir l'anonymat du processus.

Étape 3 : Attestation d'enseignement à distance

- Une attestation d'enseignement à distance est délivrée à l'issue de l'expertise (modèle disponible).
- Elle est signalée sur la plateforme nationale.
- Sa délivrance est conditionnée par :
 - Une note moyenne $\geq 50 \%$;
 - Un PV établi par le centre NTIC ;
 - La validation des résultats par le Conseil Scientifique de la Faculté.
- La grille d'évaluation est disponible sur la plateforme.



Étape 4 : Expertise complémentaire

- Une troisième expertise est automatiquement engagée si l'écart entre les deux premières évaluations est $\geq 30\%$.

Étape 5 : Droit de recours

- Après validation, un seul recours est autorisé, uniquement si la note finale est comprise entre 45 % et 50 %.

Inscription sur la plateforme OCE (Online Course Expertise)

Les enseignants souhaitant faire expertiser leurs cours doivent s'inscrire via le lien suivant :

oce.umc.edu.dz/authentication/

Avant toute démarche, il est impératif de consulter les documents listés en annexe 4 :

1. Le Guide d'organisation du cours en ligne ;
2. La preuve d'enseignement à distance délivrée par le Chef de Département.

IV.6. Recrutement en tant que Contractuel

Suite aux avis favorables du CSD du Département d'Informatique et du Doyen de la Faculté des Sciences, les membres du CSF ont donné un avis favorable concernant le recrutement de M. HABI Idir (Pr) en tant que contractuel.

IV.7. Demande d'approbation éthique soumise par le Dr. KENNAS Abderrezak

Dr. KENNAS Abderrezak (MCB, Département de Biologie) a déposé une demande d'approbation éthique adressée au président du comité d'éthique (annexe 5), dans le cadre d'un projet de fin d'études (PFE) intitulé : « Consommation d'aliments ultra-transformés et son impact sur la corpulence chez une population d'étudiants : cas des boissons sucrées commerciales non alcoolisées ». Ce travail, de nature descriptive et transversale, est réalisé par les étudiantes BALA Amel et ADJROUD Romaissa (Master 2 – Nutrition et Sciences des Aliments, Année universitaire 2024/2025). Il prévoit la collecte de données anthropométriques et comportementales (fréquence de consommation de boissons sucrées, niveau d'activité physique, etc) auprès d'une population étudiante. La demande vise à obtenir un numéro d'approbation éthique, requise par Dr. KENNAS Abderrezak, pour une éventuelle soumission de l'étude à une revue scientifique internationale indexée. Le projet garantit l'anonymat des participants et n'implique aucune intervention clinique ou nutritionnelle.

Le dossier a été soumis au CSF pour obtenir l'appui des instances scientifiques. La présidente du CSF a, dans ce cadre, sollicité l'avis du Conseil Scientifique du Département (CSD), le projet étant déjà validé par le Département de Biologie.



Les membres du CSD ont :

- validé la thématique du projet de fin d'étude;
- approuvé le questionnaire utilisé, estimé clair, non intrusif, et sans collecte d'informations sensibles.

Conclusion du débat au sein du CSF :

Après discussion, les membres du Conseil Scientifique de la Faculté relèvent que :

- le projet de fin d'études a déjà été validé par le Département de Biologie;
- le questionnaire est une composante du PFE, conforme aux pratiques académiques habituelles ;
- les projets de fin d'études sont en eux-mêmes considérés comme des productions scientifiques (assimilées à des publications internes);
- le questionnaire est simple, sans exposition à des risques particuliers pour les participants.

En conséquence, les membres du CSF considèrent que la demande d'un numéro d'approbation éthique n'est pas justifiée dans le cadre de ce projet de fin d'études.

VI.8. Procès-verbaux des réunions du CSF et site web de la Faculté des Sciences

Il est rappelé que les procès-verbaux (PV) des réunions du Conseil Scientifique de la Faculté (CSF) sont disponibles en consultation sur le site officiel de la Faculté des Sciences:

Lien: https://fs.univ-boumerdes.dz/?page_id=2967

Les enseignants sont invités à en prendre connaissance afin de s'informer des décisions prises et d'assurer l'utilisation conforme des différents documents et modèles validés par le CSF, notamment :

- Les rapports d'expertise des polycopiés de cours,
- La page de garde des polycopiés de cours,
- Le modèle de mémoire pour les projets de fin d'études (PFE),
-Etc.

Il est également rappelé que le dépôt des mémoires de projet de fin d'études (PFE) à la bibliothèque doit se faire exclusivement en version numérique. Le président du jury et le promoteur doivent signer un levé de réserve (annexe 6) autorisant le dépôt de cette version numérique à la bibliothèque.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fût levée à 13h30.



La Présidente du CSF

Pr. KHEMLI-TALBI Souad

الأستاذة، خميلي سواد (ز) طالبي

رئيسة المجلس العلمي

لكلية العلوم



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
المديرية العامة للبحث العلمي والتطوير التكنولوجي
جامعة أمحمد بوقرة. بومرداس



University M'hamed Bougara of Boumerdes

Faculté des Sciences

كلية العلوم

Conseil Scientifique de la Faculté

Feuille de présence de la réunion du Conseil Scientifique de la Faculté du 18/06/2025

N°	Nom et prénom	Qualité	Emargement
1	KHEMILI-TALBI Souad	Présidente du CSF	
2	DAOUI Abdelhakim	Doyen	
3	CHAHBAR NORA	Vice Doyen chargé de la post-graduation, de la recherche scientifique et des relations extérieures	
4	IREKTI AMAR	Vice Doyen chargé des études et des questions liées aux étudiants	
5	OUAAD KAMEL	Chef de département Chimie	
6	DJEBRA NADIA	Président du CSD Chimie	
7	BOUAZIZ SOUHILA	Représentant Pr-MCA Chimie	
8	LOUCIF SEIAD LINDA	Représentant Pr-MCA Chimie	A. Justifiée
9	GUETTAF Rachid	Chef de département Maths	
10	BOULOUDENE MOKHTAR	Président du CSD Maths	
11	LAOUBI KARIMA	Représentant Pr-MCA Maths	Absence Justifiée
12	BOUNEBIRAT FOUAD	Représentant Pr-MCA Maths	ABSENT
13	TAHAR SOUHILA	Représentant MAA Maths	
14	BELHOUCIF REKIA	Chef de département Physique	ABSENTE
15	MAZOUZ Hadj Moulay Ahmed	Président du CSD Physique	
16	AMI ISMAHANE	Représentant Pr-MCA Physique	ABSENTE
17	SLIMANI AMEL	Représentant Pr-MCA Physique	
18	GHERRAS NASSIBA	Représentant MAA Physique	ABSENTE
19	YAHIAATENE YUCEF	Chef de département Informatique	



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
المديرية العامة للبحث العلمي والتطوير التكنولوجي
جامعة أمحمد بوقرة . بومرداس



University M'hamed Bougara of Boumerdes

Faculté des Sciences

كلية العلوم

20	BOUSTIL AMEL	Présidente du CSD Informatique	
21	MESSAOUDENE DJAMEL	Chef de département Biologie	
22	SADAoui-SMADHI Nesrine	Présidente du CSD Biologie	
23	CHIBANE H AYET	Représentant Pr-MCA Biologie	
24	KHEDDAM HOCINE	Chef de département Agronomie	
25	BISSAAD FATIMA ZOHRA	Président du CSD Agronomie	
26	MOKRANI DJAMEL	Représentant Pr-MCA Agronomie	
27	BOUBEKEUR SADEK	Chef de département STAPS	ABSENT
28	CHRIET MOHAMED ELAHSSAN ELMAAMOUNE	Président du CSD STAPS	
29	AIT LOUNIS MOURAD	Représentant Pr-MCA STAPS	
30	MISSIOURI REZKI	Représentant Pr-MCA STAPS	
31	BEHIDJ NASSIMA	Directeur de Laboratoire	
32	MOHAMD KACI Hakima	Directeur de Laboratoire	
33	AMGHAR FATAH	Directeur de Laboratoire	ABSENT
34	KEBBOUCHE-GANA Salima	Directeur de Laboratoire	Absence Justifiée
35	BOULIF MENOVAR	Directeur de Laboratoire	
36	ALEM SAID	Responsable de la bibliothèque	





Faculty of Sciences

كلية العلوم

Procès Verbal du CFD

A/ Formation Doctorale:

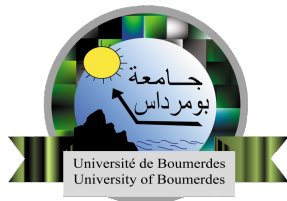
Formation Doctorale Habilitée	Arrêté N°: du
Doctorant :	Promotion :/.....
Département :	Domaine :
Filière :	Spécialité :

B/ Evaluation:

La thèse	Travail de recherche original				100 pts
La formation	Cours de spécialité		12 pts		30 pts
	Cours de méthodologie de recherche et initiation à la didactique et à la pédagogie		06 pts		
	Cours de TIC		06 pts		
	Les compétences en anglais		06 pts		
Les travaux scientifiques (Minimum 50 pts)	Type	Nombre/Maximum	Points	Total	
	Publications internationales de rang « A »		50 pts		
	Brevet PCT (OMPI)	 / 1	50 pts		
	Publications internationales de rang « B »		40 pts		
	Publications internationales de rang « C »	 / 2	30 pts		
	Publications nationales	 / 2	25 pts		
	Brevet (INAPI)	 / 1	25 pts		
	Communications internationales	 / 2	12.5 pts		
	Communications nationales	 / 2	10 pts		
Nombre de points cumulés					

Président du CFD

Président du CSF



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
المديرية العامة للبحث العلمي والتطوير التكنولوجي
جامعة محمد بوقرة - بومرداس
University M'hamed Bougara of Boumerdes



Faculté des Sciences

Département :



AUTORISATION D'ABSENCE

(Pour une formation de courte durée à l'étranger)

1. L'enseignant bénéficiaire du stage

Nom et prénom :	
Grade :	
Type de formation :	☐ SCD ☐ SSHN ☐ MS
Durée de la formation (.....Jours) :	
Date de départ :	
Date de retour :	
Etablissement/Laboratoire d'accueil, pays:	

2. Les enseignants remplaçants

Nom et prénom :	
Grade :	
Préciser les enseignements (Cours ,TD, TP) :	

Nom et prénom :	
Grade :	
Préciser les enseignements (Cours ,TD, TP) :	

Fait le :

Signature de l'enseignant
bénéficiaire de stage

Signature des enseignants
remplaçants

Avis du Chef de Département

Avis de Monsieur le Doyen de la FS

Important :

- Les enseignants assurant le remplacement s'engagent à assurer toutes les activités pédagogiques (Enseignements, surveillances, soutenances, etc...) durant toute la période sus citée et seront responsables du déroulement de ces activités.



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche Scientifique



Commission Nationale d'Implantation, de Suivi et de l'évaluation de l'Enseignement à Distance dans les Etablissements de l'Enseignement Supérieur, ainsi que le développement de l'utilisation des NTIC dans les milieux, pédagogique et de recherche.

Plateforme nationale d'expertise des supports pédagogiques en ligne



A. Partie 1 : Règlement d'expertise

La démarche adoptée est le résultat de concertation avec les établissements, qui est réalisée à travers les conférences régionales des universités. Les recommandations proposées à l'issue de cette opération se résument dans les points suivants :

1. Tout enseignant auteur d'un support pédagogique respectant les conditions ci-après, ouvre droit à une demande d'expertise, déposée via la plateforme nationale d'expertise des cours en ligne.
2. L'inscription n'est effective qu'après un semestre d'enseignement en ligne, au minimum.
3. L'expertise est assurée par deux experts, choisis aléatoirement par la plateforme ; sachant que l'ensemble des experts est désigné par la CNEAD, en concertation avec les chefs d'établissement. L'un des deux experts est issu de l'établissement de rattachement de l'auteur.
4. Compte tenu du deuxième point : les établissements sont invités à proposer des experts de leur part.
5. Une troisième expertise doit être annoncée si l'expertise donne lieu à deux avis contradictoires.
6. L'expertise donne lieu à une « **Attestation d'enseignement à distance** », dont le modèle est décrit dans l'annexe 1. Elle sera signalée sur la plateforme nationale des enseignements à distance.
7. La délivrance de l'attestation est conditionnée par :
 - a) L'obtention d'une note moyenne supérieure ou égale à 50%.
 - b) La validation des résultats par le conseil scientifique de la structure de rattachement,

sur la base du PV établi par le Directeur du centre NTIC (annexe2).



8. Après l'approbation des résultats défavorables de l'expertise, l'auteur ouvre droit à un recours, une seule fois, dans le cas où la moyenne obtenue est comprise entre 45% et 50%.
9. La validation du contenu pédagogique, par les instances scientifiques, peut être effectuée même si l'enseignement à distance relève d'une date antérieure.

B. Partie 2 : Conditions d'expertise

1. Le contenu pédagogique doit être validé par les instances scientifiques, dans l'optique d'éviter toute éventuelle confusion liée à la propriété intellectuelle.
2. Le support doit être enseigné en ligne ou en hybride, via la plateforme d'enseignement à distance de l'établissement, Moodle, adoptée selon la correspondance n°1792 du 26 novembre 2022.
3. La demande d'expertise doit être accompagnée par :
 - a) L'attestation de production de support pédagogique, visée par le Doyen ou le Vice-Doyen de la pédagogie, **Ou**, l'extrait du PV de conseil scientifique, mentionnant la validation du support pédagogique.
 - b) Une preuve d'enseignement en ligne, établie par le Chef de département, en concertation avec le responsable de spécialité (modèle Annexe 3).
4. Le support doit être scénarisé selon la structuration pédagogique de l'enseignement à distance (Annexe4). La validation de la scénarisation est assurée par le Directeur du centre NTIC.
5. En cas d'un support produit par plus d'un enseignant, une seule expertise est assurée. Dans ce cas, l'attestation porte les noms de tous les enseignants ayant contribué dans la production.

C. Partie 3 : Support à expertiser

Il est entendu par « **Support pédagogique en ligne** », tout support (Cours, TD, TP,...) scénarisé et diffusé en ligne pour un enseignement à distance ou hybride. Selon le guide méthodologique établi par la CNEAD :

1. Les matières transversales et de découvertes sont à enseigner à distance, selon les conditions définies dans le guide méthodologique.
2. Les matières fondamentales et méthodologiques doivent être accessibles via des supports diffusés à travers la plateforme de l'enseignement à distance de l'établissement (Moodle), afin d'assurer la continuité dans les apprentissages par mode hybride.
3. Les supports diffusés uniquement en format statique (PDF,...), ne sont pas concernés par cette démarche d'expertise.



D. Partie 4 : Acteurs de la plateforme

Cinq (05) acteurs contribuent à l'expertise :

1. **Le responsable du BSN** : Il est chargé de la personnalisation de la plateforme selon les spécificités de son établissement. A cet effet, il doit créer :
 - Les facultés et les départements pour les universités, ou les départements dans le cas des écoles supérieures.
 - Les parcours enseignés pour chaque niveau.
 - Les identifiants d'accès au profit des Vices-doyens de la Post-graduation, ou les chefs des départements dans le cas des écoles supérieures.
 - Les identifiants d'accès au profit du Directeur du centre NTIC et pratiques pédagogiques, (cf. article 12 de l'arrêté 145 du 29 décembre 2024).
2. **Le Vice-doyen de la post-graduation ou le chef de département dans le cas des écoles supérieures** : Il est chargé d'authentifier le rattachement du demandeur qui peut être :
 - Permanent au sein de la structure.
 - Invité, pour assurer des enseignements au sein de la structure.
3. **Le Directeur du centre NTIC** : Il s'occupe du suivi de la demande d'expertise. A cet effet, il est invité à :
 - Confirmer la demande.
 - Créer un identifiant d'accès à la plateforme de l'enseignement à distance de l'établissement (Moodle), pour l'accès des experts au support à expertiser.
 - Valider le résultat de l'expertise.
 - Préparer l'attestation et la transmettre aux instances de la post-graduation de la faculté, ou le chef de département dans le cas des écoles supérieures.
4. **L'expert** : Il assure l'expertise affectée sur la base d'une grille préétablie.

5. **Le demandeur d'expertise** : il s'agit de l'enseignant s'inscrivant sur la plateforme afin de demander l'expertise de son support.



E. Partie 5 : Processus d'expertise

Le processus d'expertise sur la plateforme passe par différentes phases chronologiquement liées, selon le processus présenté en annexe 5.

Les tutoriels d'utilisation de la plateforme sont présentés en annexe 6.

F. Partie 6 : Attestations

L'expertise est couronnée par :

1. Une attestation d'enseignement à distance, portant un code d'authentification, délivrée à l'auteur, cosignée par le Directeur du centre NTIC et le Président du conseil scientifique Tutoriels (Annexe 1).
2. Attestation délivrée à l'expert, cosignée par le Directeur du centre NTIC et le Vice-Recteur chargé de la Post-graduation (Annexe 7).

G. Partie 7 : Cas des dépôts statiques ou supports diffusés en ligne avant la validation du contenu par les instances scientifiques

La plateforme nationale d'expertise des cours en ligne **ne prend pas en charge** la validation des supports statiques ou les supports diffusés en ligne avant la validation du contenu par les instances scientifiques. Dans ce cas, la procédure délivrance de l'attestation est assurée localement au niveau de chaque établissement.

L'auteur est bénéficiaire d'une attestation de dépôt, selon le modèle présenté en annexe 8.

Alger le 13 mai 2025

Annexe 1





رقم الشهادة/ رمز الكلية/ السنة الجامعية

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

المؤسسة الجامعية.....

شعار المؤسسة

شهادة التدريس عن بعد

بناء على الخضر المصادق عليه من قبل مركز التكنولوجيا الحديثة للإعلام والاتصال والممارسات البيداغوجية بتاريخ (تاريخ التقرير)، يشهد السيد رئيس المجلس العلمي أن :

الأستاذ(ة) :

كائنة :

قسم :

قام بالشتر والتدريس عن بعد مادة :

بـ عنوان :

الطبيعة (دروس، أعمال موجهة، أعمال تطبيقية) :

المستوى :

التخصص :

السنة الجامعية :

الرابط :

حزب في

مستؤول المركز

حزب في

رئيس المجلس العلمي للكلية

Annexe 2





مركز التكنولوجيات الحديثة للإعلام والاتصال والممارسات البيداغوجية

المرجع

إلى السيد رئيس المجلس العلمي

تقرير الخبرة

بناءً على نتائج الخبرة ، يشهد مدير مركز التكنولوجيات الحديثة للإعلام والاتصال والممارسات البيداغوجية أن الطلب المقدم من طرف :
الأستاذ(ة)

كلية :

قسم :

بتاريخ :

بإيجابية نتائج الخبرة للمادة

العنوان :

الطبيعة (دروس، أعمال موجهة، أعمال تطبيقية) :

المستوى :

التخصص :

السنة الجامعية :

الرابط:

و بناء على ذلك ، تحرر الشهادة المرفقة

حرّر ب في

مسؤول المركز

Annexe 3





وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

المؤسسة الجامعية

كلية

قسم

المرجع

إشهاد

يشهد رئيس القسم بأن :

الأستاذ(ة)

كلية :

قسم :

قد قام بالتدريس عن بعد عبر منصة التعلم عن بعد الرسمية للمؤسسة

المادة :

الطبيعة (دروس، أعمال موجهة، أعمال تطبيقية) :

المستوى :

التخصص :

السنة الجامعية :

الرابط:

حرر ب

رئيس القسم

Annexe 4



Charte d'organisation



L'enseignant est appelé à suivre une structure adéquate facilitant les apprentissages, il doit respecter l'organisation suivante pour la mise en ligne du contenu :

Section	Contenu
Page d'accueil (bloc administration du cours →paramètres du cours)	• Une brève description • Le public cible • Les objectifs généraux.
Section1	• La fiche-contact de l'enseignant (Nom, prénom, email, tuteurs, coefficient, crédit, VHH, VH du travail personnel, modalités d'évaluation, modalités d'accompagnement) • Eventuellement, un registre numérique de présence (Plugin à installer par le technicien)
Section 2	• Objectifs généraux en termes de verbes d'action mesurables: Exemple : à l'issue de cette formation l'apprenant sera capable de : Connaître Comprendre..... Analyser.....
Section3	• Prérequis • Éventuel test de pré-requis
Section4	• Plan global • Plan détaillé en lien hypertexte (insérer une ressource page)
Section5	• Insérer une visioconférence (Jitsi, googlemeet, webex,...) ou un chat pour des interventions en direct (Plugin à installer par le technicien)
Section6: chapitre1	• Objectifs intermédiaires (en termes de verbes d'action mesurables). • Ressources (fichiers PDF,) • Activités d'apprentissage locales visant une évaluation formative (Devoirs, test, SCORM, H5P,...) • Espace de communication général pour des échanges • Espace de communication à utiliser par groupe pour des échanges dans le cadre d'un travail collaboratif. • Activités d'apprentissage locales visant une évaluation continue (Devoirs, test, SCORM, H5P,...) •
Section7: Chapitre2	
⋮	
Section "n": Chapitre "n"	
Section « n+1 »	• Activités d'apprentissage globales pour une évaluation sommative (quiz,)
Section « n+2 »	• Test final pour une évaluation certificative dans le cas d'un examen continue à distance
Section « n+3 »	• Bibliographie

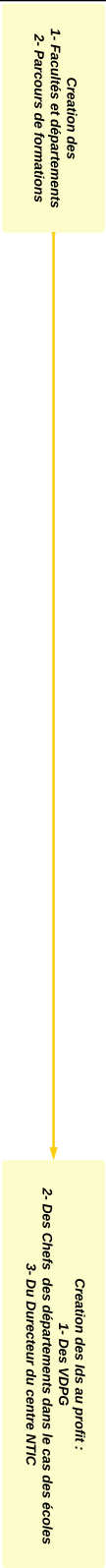
Annexe 5



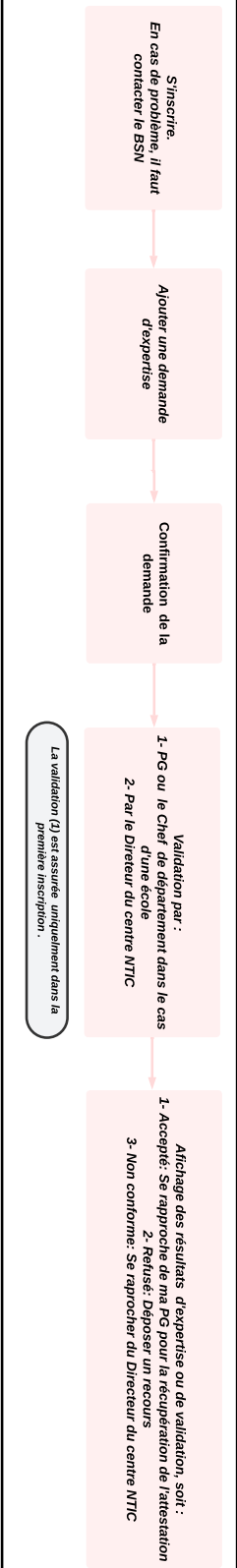
CNEAD



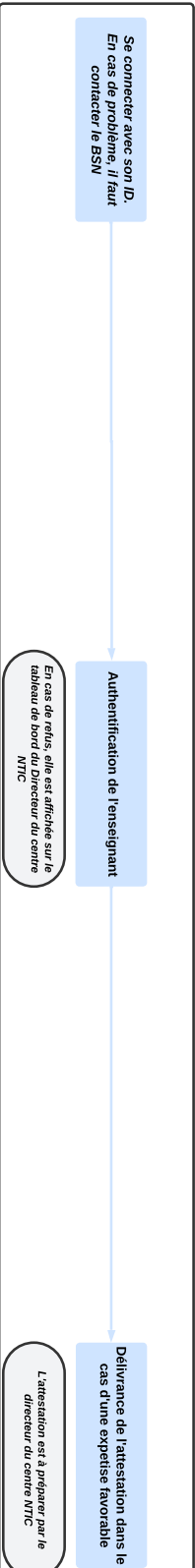
BSN



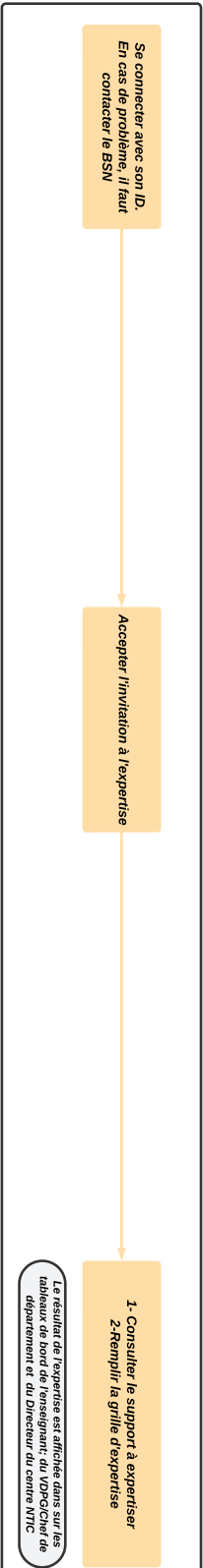
Enseignant



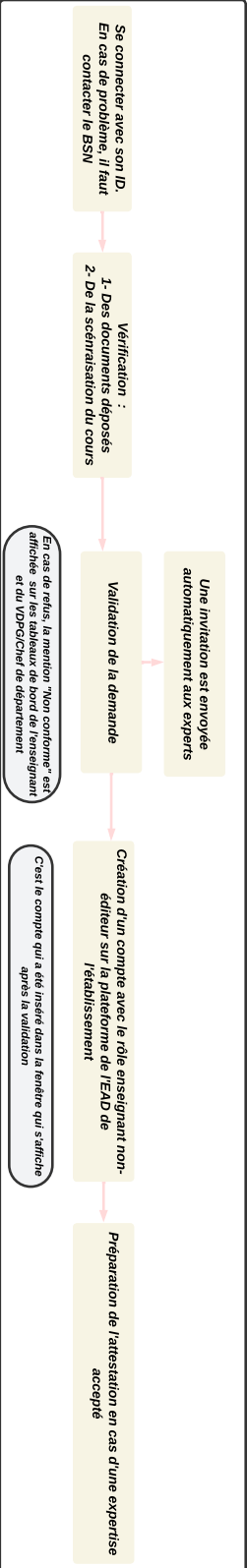
Vice-Doyen de La PG ou Chef de département en cas d'une école



Expert



Directeur du centre NTIC



Annexe 6





République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche Scientifique

Commission Nationale d'Implantation, de Suivi et de l'évaluation de l'Enseignement à Distance dans les Etablissements de l'Enseignement Supérieur, ainsi que le développement de l'utilisation des NTIC dans les milieux, pédagogique et de recherche.



Plateforme nationale d'expertise des cours en ligne

Tutoriel d'utilisation par le Responsable du BSN

Le Responsable du BSN est la personne chargée de la personnalisation de la plateforme selon les spécificités de son établissement. A cet effet, il doit créer :

1. Les facultés et les départements pour les universités, ou les départements dans le cas des écoles
2. Les parcours enseignés pour chaque niveau
3. Les identifiants d'accès au profit des Vices-doyens de la Post-graduation, ou les chefs des départements dans le cas des écoles
4. Les identifiants d'accès au profit du Directeur du centre NTIC et pratiques pédagogiques (article 12 de l'arrêté 145 du 29 décembre 2024)



Etapes à suivre

A- Création des structures

1. Accéder à la plateforme : <https://oce.umc.edu.dz/>
2. Introduire votre identifiant fournie par la CNEAD
3. Le système vous impose le changement du mot de passe.
4. Cliquer sur « **Sélectionner votre rôle** » qui se trouve en haut et choisir le rôle BSN
5. Passer au menu vertical et choisir « **Management des structures** »
6. Télécharger les Templates d'importation pour les facultés et les départements
7. Remplir le Template faculté. Dans le cas d'une école, mettre les départements à la place des facultés (**Attention ne pas les mettre entre des crochets : la première ligne est un exemple**)
8. Cliquer sur « **Upload faculté/Institut et Insérer le Template-faculté** »
9. L'ensemble des structures s'affiche dans un tableau.
10. Devant chaque structure cliquer sur « **Edit** » et introduire :
 - Toute éventuelle modification
 - Les coordonnées du Vice-doyen de la Post-graduation ou le chef de département dans le cas d'une école.
- **Les intéressés reçoivent un** message automatique contenant leurs ID
- Vous pouvez cliquer sur l'icône « **IMPRIMER** » et télécharger le document portant l'ID de l'utilisateur que vous pouvez l'envoyer à l'intéressé.
11. Remplir le Template-département. **Dans le cas d'une école, passer directement à l'étape 14**

12. Cliquer sur « **Upload** » situé à côté de chaque faculté et insérer le Template-département
13. Le nombre des départements s'affiche, cliquer dessus pour y accéder.
14. Cliquer sur « **Edit** » pour toute éventuelle modification

B- Création des parcours

1. Passer au menu vertical et choisir « **Management des parcours** »



2. Pour ajouter un parcours :

- Cliquer sur « **Ajouter parcours** »
- Choisir la structure
- Choisir le niveau (I : Ingénieur, L : Licence, M : Master, SM : Sciences Médicales, x année pour les sciences vétérinaires, Préparatoire et second cycle pour les écoles)
- Pour chaque niveau, inscrire le parcours.
- **S'assurer que le parcours est correctement saisi pour éviter toute éventuelle erreur dans les documents y afférents.**
- Cliquer sur « **Ajouter** »

3. Pour importer les parcours :

- Télécharger le Template d'importation
- Remplir le Template par les intitulés des parcours (**Attention ne pas les mettre entre des crochets : la première ligne est un exemple**)
- **S'assurer que le parcours est correctement saisi pour éviter toutes erreurs dans les documents y afférents**
- Sélectionner le fichier et cliquer sur « **Importer** »
- L'ensemble des parcours s'affiche dans un tableau.
- Devant chaque parcours sur « **Edit** » et introduire les éventuelles corrections

Attention, Après le dépôt d'une demande d'expertise relatif à un parcours, toute correction sera verrouillée

C- Création de rôle « Directeur du centre NTIC »

1. Passer au menu vertical et choisir « **Management-user** »
2. Cliquer sur « **Ajouter le Directeur du centre NTIC** » pour ajouter le Directeur du centre NTIC
3. **Le Directeur du centre NTIC** reçoit Un message automatique contenant son ID
4. Vous pouvez Cliquer sur l'icône  et télécharger le document portant l'ID de l'utilisateur que vous pouvez l'envoyer à l'intéressé.
- 5- En cas de désignation d'un nouveau Directeur, cliquer sur « **Révoquer le rôle du directeur du centre NTIC** »

D- Envoi des identifiants d'accès aux experts

Les experts sont désignés par la CNEAD en concertation avec les responsables de leurs établissements. Ils seront affichés au BSN.

Si vous constatez qu'un expert n'a pas accès à la plateforme, Cliquez sur l'icône et téléchargez et lui envoyer le document portant ID



E- Accès en tant que Demandeur d'expertise

Si vous souhaitez déposer une demande d'expertise, cliquez sur « **Sélectionner votre rôle** » qui se trouve en haut et choisir le rôle « **Demandeur d'expertise** »



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche Scientifique

Commission Nationale d'Implantation, de Suivi et de l'évaluation de l'Enseignement à Distance dans les Etablissements de l'Enseignement Supérieur, ainsi que le développement de l'utilisation des NTIC dans les milieux, pédagogique et de recherche.



Plateforme nationale d'expertise des cours en ligne

Tutoriel d'inscription par les demandeurs d'expertise

Les enseignants souhaitant demander l'expertise de leurs supports en ligne, sont invités à suivre les étapes ci-après.

Les responsables des BSN, les Directeurs des centres NTIC, les experts et les responsables des structures chargées de la post-graduation, ne sont pas concernés par ce tutoriel. Car, après qu'ils accèdent à la plateforme avec l'identifiant fourni par la CNEAD/BSN, ils peuvent changer le rôle en passant au « **Demandeur d'expertise** »

Etapes à suivre

A- Inscription

1. Accéder à la plateforme : <https://oce.umc.edu.dz/>
2. Cliquer sur « + »

Login to your account

Username

Password

Login

[Forgot your password?](#)

FR | EN | AR

3. Remplir tous les champs et cliquer sur « **S'inscrire** »
4. Un message de confirmation vous a été envoyé par mail, cliquer dessus
5. Votre identifiant vous sera transmis par mail après avoir cliqué sur le message de confirmation
6. Accéder à la plateforme : <https://oce.umc.edu.dz/>
7. Introduire votre identifiant.
8. Le système vous impose le changement du mot de passe.
9. Cliquer sur « Sélectionner votre rôle » qui se trouve en haut et choisir le rôle « **Demandeur d'expertise** »

B- Demander l'expertise

1. Cliquer sur « **Accueil** », à partir du menu vertical
2. Pour prendre connaissance de la structure d'un support interactif.
3. Cliquer sur « **Demande d'expertise** », à partir du menu vertical
4. Cliquer sur « **Ajouter une demande** »
5. Dans la fenêtre qui s'affiche, introduire les informations demandées.
6. Cliquer sur « **Sauvegarder** »
7. Pour confirmer votre demande, cliquer sur « **Confirmer le dépôt** ». Pour la modification, cliquer sur « **Modifier** »
8. Lire attentivement la charte et cliquer sur « **Lu et approuvé** »
9. Vous pouvez annuler votre demande, en sélectionnant l'onglet « **Suivi de la demande** », puis cliquer sur « **Annuler le dépôt** »
10. Cliquer sur « **Demande d'expertise** », à partir du menu vertical. Vos demandes s'affichent dans un tableau récapitulatif.
11. Dans la colonne « **Décision** » vous pouvez constater les états :
 - a. **En attente de validation** : Lors de la première demande, le VDPG, ou Chef de département pour les écoles, doit approuver votre rattachement à la structure mentionnée dans votre demande.
Une deuxième validation doit être approuvée par le directeur du centre NTIC, qui vérifie les documents déposés et la structure de votre support en ligne
 - b. **Transmis aux experts** : En attente d'acceptation de l'expertise par les experts.
 - c. **Accepté** : Votre demande a eu un avis favorable par les experts. Votre attestation vous sera délivrée par les instances compétents.
 - d. **Cours non conforme** : Votre demande a été refusée, pour motif soit :
 - Votre support n'est pas interactif (dépôt statique)
 - L'extrait du PV du conseil scientifique de la faculté, ou l'attestation de production pédagogique, n'est pas claire ou absente
 - L'attestation d'enseignement en ligne visée par le chef de département n'est pas claire ou absente
 - Dans ce cas, il faut saisir le Directeur de votre centre NTIC
12. Vous pouvez suivre l'état de votre demande en cliquant sur « **Consulter** » qui se trouvent dans la colonne « **Option** ». Dans la fenêtre qui s'affiche cliquer sur « **Suivi de la demande** »





République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche Scientifique

Commission Nationale d'Implantation, de Suivi et de l'évaluation de l'Enseignement à Distance dans les Etablissements de l'Enseignement Supérieur, ainsi que le développement de l'utilisation des NTIC dans les milieux, pédagogique et de recherche.



Plateforme nationale d'expertise des cours en ligne

Tutoriel d'utilisation par le Responsable de la structure chargée de la validation des demandes

La structure chargée de la validation des demandes est dirigée par soit :

1. Le vice-doyen chargé de la Post-graduation
2. Le Chef de département dans le cas d'une école est chargé



Le responsable de ladite structure est invité à valider le rattachement du demandeur qui peut être :

3. Permanent au sein de la structure.
4. Invité pour assurer des enseignements au sein de la structure.

Etapes à suivre

A- Traitement des demandes

1. Accéder à la plateforme : <https://oce.umc.edu.dz/>
2. Introduire ID que vous avez reçu par notification ou qui vous été communiqué par votre BSN
3. Le système vous impose le changement du mot de passe.
4. Cliquer sur « **Sélectionner votre rôle** » qui se trouve en haut et choisir le rôle VDPG/Chef de département
5. Passer au menu vertical et choisir « **Management-Enseignants** »
6. Cliquer sur « **valider** » pour confirmer la demande de l'enseignant
7. Cliquer sur « **Consulter** » pour consulter les demandes d'expertise
8. Dans la colonne « **Décision** » vous pouvez constater les états :
 - a. **En attente de validation** : Lors de la première demande, le VDPG, ou Chef de département pour les écoles, doit approuver votre rattachement à la structure mentionnée dans votre demande.
Une deuxième validation doit être approuvée par le directeur du centre NTIC, qui vérifie les documents déposés et la structure de votre support en ligne
 - b. **Transmis aux experts** : En attente d'acceptation de l'expertise par les experts.
 - c. **Accepté** : Votre demande a eu un avis favorable par les experts. Votre attestation vous sera délivrée par les instances compétentes.

d. **Cours non conforme** : Votre demande a été refusée, pour motif soit

- Votre support n'est pas interactif (dépôt statique)
- L'extrait du PV du conseil scientifique de la faculté, ou l'attestation de production pédagogique, n'est pas claire ou absente
- L'attestation d'enseignement en ligne visée par le chef de département n'est pas claire ou absente



Dans ce cas, il faut saisir le Directeur de votre centre NTIC

B- Accès en tant que Demandeur d'expertise

Si vous souhaitez déposer une demande d'expertise, cliquer sur « **Sélectionner votre rôle** » qui se trouve en haut et choisir le rôle « **Demandeur d'expertise** »



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche Scientifique

Commission Nationale d'Implantation, de Suivi et de l'évaluation de l'Enseignement à Distance dans les Etablissements de l'Enseignement Supérieur, ainsi que le développement de l'utilisation des NTIC dans les milieux, pédagogique et de recherche.



Plateforme nationale d'expertise des cours en ligne

Tutoriel d'utilisation par le Directeur du Centre NTIC

Le Directeur du centre NTIC est la personne chargée du suivi de la demande d'expertise. A cet effet, il est invité à :



1. Confirmer la demande du demandeur.
2. Créer un identifiant d'accès au support à expertiser.
3. Valider le résultat de l'expertise.
4. Préparer l'attestation et la transmettre aux instances de la post-graduation de la faculté, ou le chef de département dans le cas des écoles

Etapes à suivre

1. L'identifiant d'accès du Directeur NTIC est créé par le responsable du BSN. Il sera communiqué automatiquement par email. En cas de problème de réception, se rapprocher du responsable de votre BSN pour le récupérer.
2. Accéder à la plateforme : <https://oce.umc.edu.dz/>
3. Introduire votre identifiant.
4. Le système vous impose le changement du mot de passe.
5. Cliquer sur « **Sélectionner votre rôle** » qui se trouve en haut et choisir le rôle « **Directeur NTIC** »

A- Traitement des demandes

1. Cliquer sur « **Management-demandes** » pour afficher toutes les demandes d'expertise
2. Un tableau récapitulant toutes les demandes validées par le VDPG/Chef de département dans les cas des écoles.
3. Dans la colonne « **Option** », cliquer sur « **Consulter** »
4. Accéder au lien pour vérifier interactivité du support. Le dépôt statique n'est pas accepté
5. Vérifier les documents insérés.
6. Si la demande est authentique, cliquer sur « **Confirmer la demande** », sinon cliquer sur « **Rejeter la demande** »
7. Dans le cas d'une confirmation, une fenêtre s'affiche



8. Insérer l'identifiant d'accès au support cours à expertiser, diffusé à travers la plateforme de l'établissement du demandeur, avec le rôle « **Enseignant-non éditeur** »
9. Cliquer sur « **Oui, je confirme** »
10. Deux experts choisis aléatoirement, seront affichées.
11. Revenir à « **Management-demandes** ». Dans la colonne « **Décision** » il est mentionné « **Transmis aux experts** »
12. Dans la colonne « **Option** », cliquer, de nouveau, sur « **Consulter** »
13. L'état d'acceptation et de l'achèvement de l'expertise s'affiche.
14. Après l'achèvement de l'expertise, vous recevrez une notification par mail

B- Traitement des invitations adressées aux experts

1. Si l'expert n'a pas répondu à l'invitation dans les 72 heures, vous pouvez les rappeler par mail.
2. Si aucune suite n'a été enregistrée après une semaine, Informer le directeur NTIC de son établissement de rattachement, à télécharger depuis le menu « **Accueil** » de la plateforme
3. En cas de 3 refus successives annoncés par l'expert, informer les coordinateurs régionaux.

Région	Coordinateurs	Etablissement de rattachement	Email
CRUC	Razika BOUMANSOUR	EPAU -Alger	r.boumansour@epau-alger.edu.dz
CRUE	Ismahane TOBAL	Université Constantine1	ismahane.tobal@umc.edu.dz
CRUO	Fatima Zohra DJEZIRI	Université de Tlemcen	fatimazohra.djeziri@univ-tlemcen.dz

C- Accès en tant que Demandeur d'expertise

Si vous souhaitez déposer une demande d'expertise, cliquer sur « **Sélectionner votre rôle** » qui se trouve en haut et choisir le rôle « **Demandeur d'expertise** »



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche Scientifique

Commission Nationale d'Implantation, de Suivi et de l'évaluation de l'Enseignement à Distance dans les Etablissements de l'Enseignement Supérieur, ainsi que le développement de l'utilisation des NTIC dans les milieux, pédagogique et de recherche.



Plateforme nationale d'expertise des cours en ligne

Tutoriel d'utilisation par l'expert

Les experts sont désignés par la CNEAD en concertation avec les responsables de leurs établissements.



Etapes à suivre

A. Expertise des demandes

1. Accéder à la plateforme : <https://oce.umc.edu.dz/> en utilisant l'ID que vous avez reçu de oce@umc.edu.dz. En cas de problème de réception, se rapprocher du responsable du BSN pour le récupérer.
2. Le système vous impose le changement de mot de passe.
3. Cliquer sur « **Sélectionner votre rôle** » qui se trouve en haut et choisir le rôle « Expert »
4. Confirmer votre participation en cliquant « **Accepter** »
5. Les informations de la demande à expertiser s'affichent et sont suivies par l'identifiant d'accès au support, accessible via le lien affiché.
6. Cliquer sur l'icône  pour consulter les pièces jointes.
7. Remplir la grille qui se trouve en bas.
8. Cliquer sur « **Sauvegarder** » pour pouvoir revenir et continuer l'expertise, ou sur « **Confirmer** » pour approuver votre expertise

B. Réponse aux invitations

1. Le Directeur du centre NTIC de l'établissement de demandeur, peut vous saisir par mail si aucune réponse n'a été enregistrée de votre part. Après une semaine, il peut vous rappeler par le biais du Directeur du centre NTIC de votre établissement.
2. Si vous refusez successivement trois invitations, vous risquez d'être **retiré de la liste des experts.**

C. Accès en tant que Demandeur d'expertise

Si vous souhaitez déposer une demande d'expertise, cliquer sur « **Sélectionner votre rôle** » qui se trouve en haut et choisir le rôle « **Demandeur d'expertise** »





رقم الشهادة/ المؤسسة الجامعية / السنة الجامعية

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

شعار المؤسسة

المؤسسة الجامعية.....

شهادة

يشهد (نائب رئيس الجامعة – نائب المدير) للدراسات العليا أن :

الأستاذ(ة) :.....

المؤسسة الجامعية

شارك في الخبرة للمادة المدرسة عن بعد:
الرابط:

حزب في

مستأول المركز

حزب في

نائب رئيس الجامعة – نائب المدير

Annexe 8





الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

جامعة قسنطينة 1 الإخوة منتوري

المؤسسة الجامعية.....

شعار المؤسسة

شهادة إيداع محتوى بيداغوجي عبر الخط

مركز التكنولوجيا الحديثة للإعلام والاتصال والممارسات البيداغوجية

رقم:...../ت إ.ح.م 20xx/م

يشهد مسؤول مركز التكنولوجيا الحديثة للإعلام والاتصال والممارسات البيداغوجية بالجامعة أن:

الأستاذ(ة):

كأية:

قسم:

قام بإيداع على منصة التعليم عن بعد الخاصة بالمؤسسة، مادة:

بفنون:

الطبيعة (دروس، أعمال موجهة، أعمال تطبيقية):

المستوى:

التخصص:

تصميم (تفاعلي، غير تفاعلي):

السنة الجامعية:

الربط:

حزب في

مسؤول المركز

لا تؤخذ هذه الشهادة بعين الاعتبار عند طلب الترقية في الدرجة
تحتل الاستاذة مسؤولية المحتوى المودع على المنصة

Boumerdes, le 12/05/2025

Dr. KENNAS Abderrezak
Maître de Conférences classe B
Département de Biologie, Faculté des Sciences
Tél. : 0698 392 107
E-mail : kennas-a@univ-boumerdes.dz

A Monsieur le président du Comité
d'éthique de l'université de Boumerdes

**Objet : Expertise de l'acceptabilité éthique d'une étude (attribution de l'Approval number)
pour une éventuelle publication dans une revue internationale indexée.**

Monsieur

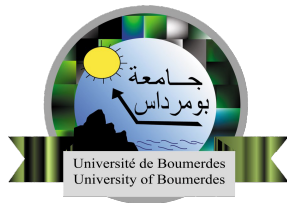
J'ai l'honneur de venir par la présente vous solliciter afin de bien vouloir examiner ma demande citée en objet.

En effet, dans le cadre de la préparation de leur mémoire, intitulée : Consommation d'aliments ultra transformés et son impact sur la corpulence chez une population d'étudiants : cas des boissons sucrées commerciales non alcoolisées, les étudiantes BALA Amel et ADJROUD Romaissa, Master 2 en Nutrition et sciences des aliments, doivent effectuer une étude observationnelle, descriptive et transversale sur une population d'étudiants afin de prendre des mesures anthropométriques nécessaires pour leur thématique et remplir le questionnaire de l'enquête (ci-joint).

Je vous assure que l'anonymat des données personnelles des étudiants est garanti et qu'aucune information qui pourra identifier l'étudiant ne sera accessible au public. De plus, aucune intervention clinique ou nutritionnelle n'est envisagée au cours de cette étude. Il s'agit juste de poser des questions sur le comportement alimentaire (fréquence de consommation des boissons sucrée), le niveau d'activité physique ainsi que la prise de certaines mesures anthropométrique (poids, taille, IMC, Tour de taille). Par ailleurs, le consentement verbal des sujets était une condition, sine qua none, de leur participation et tous les étudiants ayant une hésitation ou un doute sont écartés. En outre, les résultats de cette enquête seront éventuellement valorisés par une publication scientifique dans une revue indexée.

Je reste à votre disposition pour vous fournir toute information complémentaire. Dans l'attente d'une suite favorable, veuillez agréer, monsieur, mes salutations les plus respectueuses.





الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
المديرية العامة للبحث العلمي والتطوير التكنولوجي
جامعة أمحمد بوقرة - بومرداس
University M'hamed Bougara of Boumerdes



Faculté des Sciences

كلية العلوم

Levée de réserve Mémoire du Projet de fin d'études (PFE)



Nous, soussignés :

M. / Mme Président(e) du jury
M. / Mme Promoteur/Promotrice

Certifions, après délibération et vérification du contenu, que **le mémoire de projet de fin d'études intitulé :**

.....
.....
.....

réalisé par les étudiants(es) :

-
-
-

inscrits(es) en

Domaine :

Filière :

Spécialité :

est conforme aux exigences de la soutenance et ne fait l'objet d'aucune réserve.

Par conséquent, **nous autorisons son dépôt en version numérique** auprès de la bibliothèque de la faculté des sciences.

Fait le

Signatures :

Promoteur / Promotrice

Président(e) du jury